

## Choix d'universités master droit social

Par LudivineJ, le 15/02/2015 à 22:15

Bonsoir,

Etant actuellement en Licence 3, je souhaiterais me tourner vers un master droit social. Je sais très bien que toutes les universités se valent plus ou moins mais je voudrais néanmoins savoir s'il n'y a pas des universités plus "spécialisées" dans le domaine social où ayant un programme "reconnu" comme assez complet. Si quelqu'un à des informations sur les universités droit social ou autres je suis également preneuse! Merci beaucoup

Par Dragon, le 15/02/2015 à 22:33

Bonsoir,

pour le droit social j'ai entendu dire que Montpellier était à privilégier, à confirmer cependant!

Par LudivineJ, le 19/02/2015 à 22:03

Merci, je vais aller me renseigner davantage dans ce cas :) Il y a tellement d'universités.. c'est difficile de s'y retrouver!

## Par **PeterAlawi**, le **19/05/2015** à **16:19**

Tu trouveras le classement des meilleurs Master 2 Droit social ici : http://www.meilleurs-masters.com/master-droit-social.html

Cela dit, ce classement est à relativiser puisque bon nombre de directeurs de Master 2 ont refusé de se faire évaluer par l'organisme en question et ne figurent par conséquent pas dans le classement.

Pour ma part, d'après les avis, échos et autres témoignages que j'ai pu recueillir, les bons masters 2 droit social sont ceux-là :

- le DPRT d'Assas Paris 2 (Dir : B. Teyssié)
- le DPRT de Montpellier (Dir : P-H Antonmattei)

- le M2 Droit du travail de Lille (Dir : B. Bossu)
- le M2 Droit social et relations professionnelles de Nanterre (Dir : P. Lokiec)
- le M2 Droit social de Clermont-Ferrand (Dir : M. Morand)

D'une manière générale, j'invite tous les étudiants postulant en M2 à aller consulter le blog du Pr. Morvan (http://patrickmorvan.over-blog.com/article-23224008.html). Vous y trouverez tout ce que vous cherchez.

## Par cam94, le 19/05/2015 à 22:47

Les masters en droit social de Nanterre sont très bons! Il y a plusieurs parcours possibles. Sinon, tu as aussi ceux de Lille et Montpellier.